

Référents Handicap

Définition du handicap : Loi du 11 février 2005, art.2

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

ISFEC d'Auvergne :

Responsable du pôle Education Inclusive

04 72 12 69 00

f.perisse@oratoire-lyon.net



Maison départementale des personnes handicapées du Puy-de-Dôme :

11 Rue Vaucanson

63100 CLERMONT FERRAND

Tél : 04 73 74 51 20

Site : <https://mdph.puy-de-dome.fr/accueil.html>

Maison départementale des personnes handicapées de l'Allier :

Château de Bellevue, Rue Aristide Briand

03 400 YZEURE

Tél : 04 70 34 15 70

Site : <http://www.mdph03.fr>



Maison départementale des personnes handicapées de la Haute-Loire :

9 Rue des Moulins

43000 LE PUY-EN-VELAY

Tél : 04 71 07 21 80

Site : <https://www.hauteloire.fr/La-Maison-Departementale-des.html>

Maison départementale des personnes handicapées du Cantal :

3 rue Alexandre Pinard

15000 AURILLAC

Tél : 04 71 43 88 88

Site : <https://www.cantal.fr/mdph/>

Académie de Clermont-Ferrand :

SONIA TOUATI

Correspondante handicap académique

Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand

3 Avenue Vercingétorix, 63 033 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 99 31 58

Mail : sonia.touati@ac-clermont.fr



Pôle Santé UCLY :

Véronique Fayolle, Coordinatrice

Tél : 04 72 32 51 72

pole.sante@univ-catholyon.fr

Depuis 2005, l'UCLY a mis en place une Mission Handicap qui centralise les demandes des étudiants de l'UCLY et facilite ainsi la communication avec leur Ecole/Faculté/Institut.

L'accompagnement proposé par la Mission Handicap est personnalisé et adapté, il évolue selon le profil, le cursus et le projet.

La Mission Handicap s'adresse :

- à des étudiants qui **ont déjà bénéficié**, au cours de leur scolarité, d'aides pendant leurs études ainsi que des aménagements spécifiques pour leurs examens.
- à des étudiants qui **n'ont jamais effectué de démarches** particulières durant leur scolarité, mais qui rencontrent des difficultés les empêchant de bien réussir leurs études : troubles cognitifs, physiques, psychiques, des troubles en « dys », des déficiences corporelles, des problèmes de santé...
- à des étudiants qui **peuvent en avoir besoin** en cours d'année pour un handicap temporaire : fracture, immobilisation de la main...

Quels aménagements ?

Des aménagements d'études et/ou d'examens et/ou de tous types d'aide sont proposés suivant la situation. Ils évoluent selon le cursus. Ils sont validés par le médecin de la médecine préventive habilité par la CDAPH.

Numéros importants :

Détresse et **besoin urgent** de pouvoir échanger avec un professionnel de santé mentale mais le service de santé est fermé (soir ou weekend) :

Les **Urgences Psychiatriques du site Gabriel-Montpied** sont joignables 7 jours sur 7 au **04 73 75 47 80**.

Isolement, mal être, difficultés d'adaptation, crises d'angoisses :

Apsytude : pour bien vivre ses études (consultations gratuites lorsque le CROUS ou l'établissement local sont en partenariat avec Apsytude) : les Hapsy Hours (consultations individuelles avec un e-psychologue, en lien avec un CROUS ou un établissement). Hapsy Line (consultations individuelles avec un e-psychologue en ligne).

Fil santé jeunes : Répond aux questions, tous les jours, de 9h à 23h. 0 800 235 236, un numéro d'appel anonyme et gratuit. <https://www.filsantejeunes.com/>

Nightline : un service d'écoute, de soutien et d'information par des étudiants bénévoles, confidentiel, gratuit, sans jugement. <https://www.nightline.fr/>



SOS Amitié : service d'écoute destiné à accueillir la parole de celles et ceux qui, à un moment de leur vie, traversent une période difficile. <https://www.sos-amitie.org/>

Suicide écoute : service d'écoute pour celles et ceux qui envisagent de mettre fin à leurs jours, ont décidé de le faire, ou pour leurs proches. <https://suicide-ecoute.fr>

SOS Suicide Phénix : accueil et écoute de toute personne confrontée à la problématique du suicide. <https://sos-suicide-phenix.org/>

Problématiques d'addiction :

Alcool info service : 0980 980 930 ou tchat sur www.alcool-info-service.fr

Drogues info service : 0800 23 13 13 ou tchat sur www.drogues-info-service.fr

Joueurs info service : 0974 75 13 13 ou tchat sur www.joueurs-info-service.fr

Victimes ou témoins de violences :

Numéro d'urgence : 17 ou 112

Signaler des violences commises sur un enfant : 119 (Enfance en danger)

Signaler des violences par SMS : 114

Signaler toute violence ou agression sexuelle par tchat : <https://www.service-public.fr/cmi>

Signaler des violences faites aux femmes : 3919

Se mettre à l'abri et demander de l'aide dans une pharmacie